



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES TRANSPORTS
en Bourgogne-Franche-Comté

Newsletter n°2 – 15 janvier 2021

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, veuillez trouver ci-dessous les informations les plus récentes à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles en PJ ou renvoyés vers les sites de l'Observatoire Régional des Transports, celui de la DREAL ou de la Cellule régionale "France Mobilités". Très régulièrement vous serez destinataires d'un mail identique mais n'hésitez pas à faire remonter vos observations, à contribuer à l'enrichissement de ce mail par toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national.

Mobilités :

- **Pertes de versement mobilité** : l'ADCF et 82 présidents d'intercommunalité écrivent à Jean Castex L'Assemblée des communautés de France (ADCF) a rendu public le 15 janvier un courrier adressé au Premier Ministre par son président, Sébastien Martin, et 82 présidents d'intercommunalité pour demander un dispositif de compensation des pertes subies sur le versement mobilité par les autorités organisatrices des mobilités. (cf PJ) [\\10.21.128.61\bfc_siege\20_MOBILITES\05_ORT\02_ORT_BFC\NEWSLETTER\Newsletters diffusees\2021_01_13-Courrier-AdCF-cosigne-au-Premier-ministre-pertes-VM.pdf](https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/loi-d-orientation-pour-les-mobilites-lom-r3186.html)

- **Loi d'orientations des mobilités** :

Prise de compétence, fiches, notes, retours d'expériences, aides territoriales : retrouvez les liens utiles vers le site national et le site internet DREAL Bourgogne-Franche-Comté :

<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-d-orientation-des-mobilites>

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/loi-d-orientation-pour-les-mobilites-lom-r3186.html>

Mobilités actives : webinaire le 29 janvier 10h -11h30 - Le Schéma de données sur les aménagements cyclables est disponible

Pourquoi et comment le mettre en œuvre ? Le [Schéma de données sur les aménagements cyclables](#) est disponible depuis décembre dernier. Vélo & Territoires et [Transport.data.gouv.fr](http://transport.data.gouv.fr) vous invitent à un webinaire de présentation sur ce thème, le 29 janvier de 10h00 à 11h30, conçu à destination des techniciens et agents en charge des systèmes d'information des collectivités. Au programme ? Présentation de la démarche et du modèle de données, retours d'expériences de quelques collectivités, mais aussi outils mis à disposition pour accompagner sa mise en œuvre et son évolution dans le temps.

Energies :

- Gaz : le schéma directeur des stations d'avitaillement GNV et BioGNV

Le schéma élaboré par la Région BFC est disponible sur le site internet de l'ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/schema-directeur-de-stations-d-avitaillement-gnv-a504.html>

- Prime à la Conversion et bonus automobile :

Retrouver les chiffres 2020 sur le site internet de l'ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/ovq-vehicules-donnees-pac-et-bonus-2020-a509.html>

- Une plateforme pour financer des « bus propres » en France lancée par la BEI et la Banque des territoires

– La Caisse des Dépôts et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont signé le 13 janvier un accord pour créer une plateforme commune baptisée « bus propres ». La BEI et la Banque des territoires mettent chacune 100 millions d'euros dans cet outil destiné à financer le « verdissement » des flottes françaises de bus des transports publics. Géré par la direction de l'investissement de la Banque des territoires, il permettra de financer jusqu'à 100 % des coûts d'acquisition des bus et des infrastructures de recharge associées. Les bénéficiaires – essentiellement les collectivités territoriales et autorités organisatrices de la mobilité – se verront proposer un « taux d'intérêt encadré, évoluant inversement à la variation du prix de l'électricité ».

voir communiqué de presse sur le site internet ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/une-plateforme-pour-financer-des-bus-propres-en-a511.html>

Routes et infrastructures :

- Le schéma d'aires de covoiturage en Bourgogne-Franche-Comté

Le schéma élaboré par la Région est disponible sur le site internet ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/schema-des-aires-de-covoiturage-en-bourgogne-a507.html>

- La dernière version du contrat-cadre de transition énergétique négocié entre l'État et les transporteurs routiers

– Dans ce [document de travail](#) daté du 23 novembre, l'État prévoit de définir une « trajectoire d'augmentation » de la fiscalité sur les carburants (TICPE) appliquée au transport de marchandises « à compter de 2023 jusqu'à la suppression du dispositif de taux réduit au 1er janvier 2030 ». Une évolution confirmée par le [projet de loi Convention citoyenne](#), qui envisage une « adaptation » de cette trajectoire en fonction de la disponibilité de l'offre en véhicules à faibles émissions. Dans un [courrier du 11 décembre](#), les organisations FNTR, OTRE et TLF disent refuser de signer un contrat-cadre qui ne « conditionnerait » pas l'augmentation de la fiscalité à la disponibilité de ces véhicules. Le 21 janvier aura lieu la première réunion d'une « task force » sur le sujet, lancée par le ministre des Transports, regroupant les constructeurs, les distributeurs et les transporteurs.

- Les automobilistes de moins en moins hostiles au passage aux 80 km/h sur les routes secondaires –

Ils étaient près de 70 % à y être « très » ou « plutôt » opposés avant la mise en œuvre de la mesure, en juillet 2018. Deux ans plus tard, ils ne sont plus que 60 % à partager ces avis. Cette évolution, évaluée par l'institut Ipsos, figure dans le [rapport final](#) sur les 80 km/h présenté par le Cerema lors d'une conférence sur le sujet, le 12 janvier. Elle concerne particulièrement les habitants des petites villes et des zones

rurales. En mettant en balance les pertes (environ une seconde « perdue » par kilomètre) et les bénéfices ([moins de morts](#), de blessés, d'émissions et de consommation de carburant), le Cerema estime le gain socio-économique à 1,2 milliard d'euros. Le passage aux 80 km/h est « une mesure qui n'a pas donné encore son plein effet », selon [Éric Violette](#), chargé de mission sécurité routière au Cerema. Les [incidences du retour aux 90 km/h](#) sur certains tronçons n'ont pas été étudiées pour l'instant.

Ferroviaire :

- **Investissements ferroviaires** : Jérôme Grand, directeur territorial de SNCF Réseau a présenté le 12 janvier à la presse les investissements ferroviaires 2021 en présence de Fabien Sudry, préfet de Région BFC et Michel Neugnot, 1er vice-président de la Région.

Lien vers le dossier de presse :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-travaux-sur-le-reseau-bourgogne-franche-comte-a506.html>

- **Une coopérative ferroviaire dans le massif central :**

https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/video-quand-une-bande-de-copains-cree-une-cooperative-ferroviaire-pour-faire-revivre-les-lignes-abandonnees-par-la-sncf_4254295.html

<https://www.railcoop.fr/foire-aux-questions/>

Ressources du CEREMA :

- Les fiches Mobilité : https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/boite-outils-intermodalite?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=122020&utm_term=vdv

- La série de fiches « **Favoriser la marche** » vise à promouvoir ce mode de déplacement vertueux pour l'environnement et la santé en donnant une information rapide aux collectivités et aux aménageurs de l'espace public.

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/favoriser-marche>

(ajouter les ouvrages à son "panier" et ensuite les télécharger, gratuitement, en pdf)

Elles traitent ainsi de :

- La prise en compte de la marche dans les documents de planification (2020)
- Les outils fonciers pour rétablir les continuités piétonnes (2020)
- Les lieux de pause et de repos : éléments essentiels de la marche en ville (2020)
- Les itinéraires pédestres balisés en ville : l'exemple de Mulhouse Alsace Agglomération (2019)
- Piétons et seniors
- Piétons et éclairage

Accessibilité :

- **Baromètre des villes marchables**

Vous êtes piéton, marcheur, personne à mobilité réduite dans votre ville ou votre village ... **partagez vos retours d'expériences** :

Complétez le [baromètre des villes marchables](#) avant le 15 février 2021

Parmi les critères, il y a la notion de confort des cheminements, qui rejoint les préoccupations d'accessibilité.

L'initiative est lancée par la FFRandonnée et de ses partenaires du collectif « Place aux piétons » (rue de l'Avenir et 60 Millions de piétons) soutenue par l'ADEME et les Ministères de l'Ecologie, des Sports et des Transports et de nombreux partenaires

Ce palmarès (à l'image du palmarès des villes cyclables) permettra à votre collectivité de disposer d'informations inédites sur votre ressenti et vos attentes. Ces informations leur permettront d'améliorer votre quotidien de piéton, de marcheur ou de randonneur, de faire de la marche un plaisir.

Transports de marchandises :

- Deuxième confinement : les Contrôleurs des Transports Terrestres sur le pont : lire l'article sur le site internet DREAL BFC

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/deuxieme-confinement-les-contrôleurs-des-a8834.html>

- Routier : Comment le Paquet routier va modifier le TRM européen

Outre la pandémie qui a causé de nombreux dégâts dans le Transport routier, le vote par Bruxelles du Paquet routier a été l'un des événements de l'année 2020 dans le secteur. Détachement des conducteurs, temps de repos des conducteurs et une meilleure application des règles de cabotage, les mesures constituent une véritable réforme en Europe.